

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Électrolyte d'or Chamaeleon

Date de révision: 02.12.2022 Code du produit: 0101 Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Électrolyte d'or Chamaeleon

UFI: CGQ0-X9VW-E004-F50Q

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Dorure électrolytique

Utilisations déconseillées

Ne convient pas pour une application directe sur l'aluminium, le titane, le zinc, le tungstène, l'acier inoxydable.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: MARAWE GmbH & Co. KG

Rue: Donaustaufer Str. 378 - Gebäude 64

Lieu: D-93055 Regensburg
Téléphone: +49 941 / 29020439

Téléphone: +49 941 / 29020439 Téléfax: +49 941 / 29020593

e-mail: info@marawe.de

Interlocuteur: Département de sécurité des

produits

Internet: www.marawe.de **1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 941 / 29020439.

Mo-Do 9:00 - 16:00 Uhr; Fr 9:00 - 14:00 Uhr

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

EUH208 Contient potassium dicyanoaurate. Peut produire une réaction allergique.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	N° CE N° Index N° REACH				
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)				
13967-50-5	potassium dicyanoaurate				
			01-2120130777-52		
		Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, STOT RE 2, 1, Aquatic Chronic 1; H290 H330 H300 H315 H318 H317 H373 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Électrolyte d'or Chamaeleon

Date de révision: 02.12.2022 Code du produit: 0101 Page 2 de 8

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité	
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
13967-50-5		potassium dicyanoaurate	< 1 %	
	par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 29,2 mg/kg			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Ce produit contient un complexe de cyanure d'or. Eviter le contact avec les acides forts, parce que ceci peut libérer le fortement toxique gaz d'acide prussique.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si les symptômes de l'irritation persistent, consultez un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter tout de suite un médecin d'urgence. Attirer l'attention au cyanure.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer des irritations cutanées.

Symptômes d'une intoxication aiguë au cyanure : dyspnée. Maux de tête. état inconscient. Troubles du rythme cardiaque. Cyanose (coloration bleue du sang).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

La mixture containe le cyanure. Utilisier 4-Dimenthylaminiophenol et le thisoulufate pour parade.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. L'acide cyanhydrique

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Utiliser un équipement de protection personnel. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Électrolyte d'or Chamaeleon

Date de révision: 02.12.2022 Code du produit: 0101 Page 3 de 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Dorure électrolytique

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
-	Cyanures, en CN	-	5		VME (8 h)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation					
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur		
13967-50-5	potassium dicyanoaurate					
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,071 mg/m³		
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,1 mg/kg p.c./jour		



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Électrolyte d'or Chamaeleon

Date de révision: 02.12.2022 Code du produit: 0101 Page 4 de 8

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation				
Milieu enviror	Milieu environnemental				
13967-50-5	7-50-5 potassium dicyanoaurate				
Eau douce		0,0002 mg/l			
Eau de mer		0,00002 mg/l			
Sédiment d'eau douce		0,33 mg/kg			
Sédiment ma	rin	0,033 mg/kg			
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		6 mg/l			
Sol 0,00					

8.2. Contrôles de l'exposition





Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Couleur:

Jaune clair

Odeur:

sans odour

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: $< 0 \, ^{\circ}\text{C}$ Point d'ébullition ou point initial d'ébullition $> 100 \, ^{\circ}\text{C}$

et intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: non déterminé

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable gaz: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: non déterminé
Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Électrolyte d'or Chamaeleon

Date de révision: 02.12.2022 Code du produit: 0101 Page 5 de 8

pH-Valeur: 7 - 8

Hydrosolubilité: facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

Densité:

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en corps solides:

Taux d'évaporation:

non déterminé
non déterminé

Information supplémentaire

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut libérer de cyanure d'hydrogène lors de l'acidification.

10.4. Conditions à éviter

Acide, concentré

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
13967-50-5	potassium dicyanoaurate						
	orale	DL50 mg/kg	29,2	Rat	Fournisseur précédent/Producteur	OCDE 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	Fournisseur précédent/Producteur	OCDE 402	
	inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l				
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,05 mg/l				



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Électrolyte d'or Chamaeleon

Date de révision: 02.12.2022 Code du produit: 0101 Page 6 de 8

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Contient potassium dicyanoaurate. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
13967-50-5	potassium dicyanoaurate						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	5,7 mg/l		Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	Fournisseur précédent/Product eur	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	30 mg/l		Pseudokirchneriella subcapitata	Fournisseur précédent/Product eur	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	0,2 mg/l		Daphnia magna (puce d'eau géante)	Fournisseur précédent/Product eur	OCDE 202
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	406	3 h	Boue activée	Fournisseur précédent/Product eur	OCDE 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Électrolyte d'or Chamaeleon

Date de révision: 02.12.2022 Code du produit: 0101 Page 7 de 8

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport. transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport. d'identification:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

transport.

Transport maritime (IMDG)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.1. Numéro ONU ou numéro transport.

d'identification:

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

transport.

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transport.

transport de l'ONU:

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.4. Groupe d'emballage:

transport.

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Électrolyte d'or Chamaeleon

Date de révision: 02.12.2022 Code du produit: 0101 Page 8 de 8

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

Peut être corrosif pour les métaux.
Mortel en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Mortel par inhalation.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou
d'une exposition prolongée.
Très toxique pour les organismes aquatiques.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
Contient potassium dicyanoaurate. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)